

## **KPMG SA**

Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

## **FIDELIANCE AUDIT**

105-109, rue Faubourg St Honoré  
75008 Paris

# **Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)**

**Etablissement Public à Caractère Industriel et  
Commercial**

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)  
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial  
84, avenue Jean Jaurès – Champs sur Marne  
77447 Marne La Vallée cedex 2

# KPMG SA

Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

# FIDELIANCE AUDIT

105-109, rue Faubourg St Honoré  
75008 Paris

## **Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)**

Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial

Siège social : 84, avenue Jean Jaurès - Champs sur Marne  
77447 Marne La Vallée cedex 2

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Conseil d'administration,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Comme indiqué dans la note 2.4 de l'annexe intitulée « Contrats à long terme », le CSTB comptabilise le chiffre d'affaires et le résultat de ses contrats à long terme selon la méthode de l'avancement. Nous avons apprécié les hypothèses retenues et revu les calculs effectués par le CSTB ;
- Comme indiqué dans la note 2.4 de l'annexe intitulée « Production immobilisée », le CSTB applique la méthode de l'activation des frais de recherche et développement. Nos travaux ont consisté à apprécier la justification de ces coûts par le CSTB.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe adressé aux membres du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes  
A Paris La Défense et à Paris, le 27 juin 2024

**KPMG SA****FIDELIANCE AUDIT**

Romain MERCIER  
Associé

Sarah GUEREAU  
Associée



**CSTB**  
*le futur en construction*

**GROUPE CSTB**

**COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



# SOMMAIRE

COMPTE RENDU DES TRAVAUX.....	3
1. ETATS FINANCIERS.....	4
1.1. Bilan Consolidé.....	4
1.2. Compte de résultat consolidé.....	5
1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
1.4. Tableau de variation des capitaux propres.....	7
2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D’EVALUATION.....	8
2.1. Faits majeurs.....	8
2.2. Référentiel comptable.....	9
2.3. Modalités de consolidation.....	10
2.4. Méthodes et règles d’évaluation.....	10
3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	16
4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN.....	17
4.1. Ecart d’acquisition.....	17
4.2. Immobilisations incorporelles.....	18
4.3. Immobilisations corporelles.....	19
4.4. Immobilisations financières.....	20
4.5. Amortissements et provisions.....	22
4.6. Stock.....	22
4.7. Ventilation des créances par échéance.....	23
4.8. Ventilation des dettes par échéance.....	24
4.9. Provision pour risques et charges.....	25
4.10. Impôts différés.....	26
4.11. Emprunts et dettes financières.....	27
4.12. Valeurs mobilières de placement.....	28
5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT.....	29
5.1. Chiffre d’affaires.....	29
5.2. Détail des autres produits d’exploitation et autres charges d’exploitation.....	29
5.3. Détail des achats consommés et charges externes.....	30
5.4. Détail des charges de personnel.....	31
5.5. Variation nette des amortissements et dépréciations.....	31
5.6. Détail du résultat financier.....	32
5.7. Résultat exceptionnel.....	33
5.8. Impôt sur les bénéfices.....	34
6. HONORAIRE DES CAC.....	34
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	35
8. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES.....	36
8.1. Effectif moyen.....	36
8.2. Informations sectorielles.....	36
8.3. Evènements postérieurs à la clôture.....	36
8.4. Informations concernant les dirigeants.....	36
8.5. Transactions entre parties liées.....	36

## COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Dans le cadre de notre mission d'établissement des comptes consolidés de votre groupe :

### GROUPE CSTB

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué les diligences relatives à la consolidation des comptes des sociétés de votre groupe.

Les comptes consolidés ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- ✓ Total du bilan consolidé : 235 Meuros
- ✓ Chiffre d'affaires consolidé : 107 Meuros
- ✓ Résultat net consolidé : 1 Meuros

Fait le 27 mars 2024

V. COCUELLE

Expert-comptable

## 1. ETATS FINANCIERS

## 1.1. Bilan Consolidé

en euros	Clôture		Ouverture
	Valeur brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé			-
Immobilisations incorporelles	138 050 896	- 99 425 498	38 625 398
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	414 120	- 414 120	-
Immobilisations corporelles	218 989 010	- 137 454 515	81 534 495
Immobilisations financières	823 803	-	823 803
Titres mis en équivalence	237 341	-	237 341
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>358 101 050</b>	<b>-236 880 013</b>	<b>121 221 037</b>
Stocks et en-cours	368 493	- 10 000	358 493
Clients et comptes rattachés	52 213 080	- 3 840 440	48 372 640
Autres créances et comptes de régularisation	9 699 372	-	9 699 372
Valeurs mobilières de placement	2 070 056	-	2 070 056
Disponibilités	53 164 109	-	53 164 109
<b>Total Actif</b>	<b>475 616 160</b>	<b>-240 730 453</b>	<b>234 885 705</b>

en euros	Clôture	Ouverture
Apports en dotation	23 659 272	23 659 272
Autres actifs financés par l'Etat	66 586 822	58 322 146
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves	68 816 786	62 705 267
Résultat de l'exercice	975 838	3 838 995
Autres	-	-
<b>Total capitaux propres</b>	<b>160 038 718</b>	<b>148 525 680</b>
Intérêts hors groupe	-	-
Autres fonds propres	-	-
Provisions	6 385 642	6 260 783
Emprunts et dettes financières	10 083 404	10 565 803
Fournisseurs et comptes rattachés	11 581 090	12 745 741
Autres dettes et comptes de régularisation	46 796 851	48 132 403
<b>Total Passif</b>	<b>234 885 705</b>	<b>226 230 409</b>



## 1.2. Compte de résultat consolidé

<i>en euros</i>	Clôture	Ouverture
Chiffre d'affaires	107 119 597	101 029 887
Autres produits d'exploitation	16 813 542	16 666 467
Achats consommés et charges externes	- 31 262 912	- 28 344 125
Charges de personnel	- 75 753 323	- 70 807 735
Autres charges d'exploitation	- 4 436 538	- 4 712 516
Impôts et taxes	- 4 158 937	- 4 199 352
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	- 6 795 400	- 4 416 762
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>1 526 031</b>	<b>5 215 866</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>1 526 031</b>	<b>5 215 866</b>
Charges et produits financiers	- 120 438	- 319 155
Charges et produits exceptionnels	60 933	- 1 273
Impôt sur les bénéfices	- 673 905	- 1 158 351
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>792 620</b>	<b>3 737 087</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	183 218	101 908
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>975 838</b>	<b>3 838 995</b>
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>975 838</b>	<b>3 838 995</b>

## 1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Clôture	Ouverture
Résultat net total des sociétés consolidées	975 838	3 838 995
Elimination des amortissements et provisions	5 885 768	3 758 802
Elimination de la variation des impôts différés	360 960	529 315
Elimination des plus ou moins values de cession	11 407	67 793
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	- 183 218	- 101 908
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>	<b>7 050 755</b>	<b>8 092 997</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence	132 491	- 1 337
Variation des stocks liée à l'activité	30 003	112 761
Variation des créances clients liées à l'activité	2 270 830	8 524 629
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	- 2 103 787	- 12 279 511
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>7 380 291</b>	<b>4 449 539</b>
Acquisition d'immobilisations	- 29 786 783	- 32 435 198
Cession d'immobilisations	31 534	543 874
Incidence des variations de périmètre	-	-
Variation nette des placements court terme	-	-
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>- 29 755 249</b>	<b>- 31 891 324</b>
Dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires		
Augmentations (réductions) de capital	-	-
Subventions d'investissements reçues	25 426 405	29 628 956
Emissions d'emprunts	12 528	8 927
Remboursements d'emprunts	- 496 559	- 575 686
Cession (acq.) nette actions propres	-	-
Variation nette des concours bancaires	-	-
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>24 942 374</b>	<b>29 062 197</b>
Incidence variation taux de change et chgt principes comptables	-	-
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>2 567 416</b>	<b>1 620 412</b>
Trésorerie d'ouverture	52 616 494	50 996 082
Trésorerie de clôture	55 183 910	52 616 494

## 1.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Apports en dotation	Autres actifs financés par l'Etat	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Total	Capitaux propres part du groupe
					Réserves de conversion groupe	Actions propres	Autres		
<b>Ouverture Exercice : 2022.12</b>	<b>48 570 963</b>	<b>45 869 173</b>	<b>29 816 936</b>	<b>6 465 451</b>	-	-	-	<b>130 722 521</b>	
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	6 465 451	- 6 465 451	-	-	-	-	
Dividendes versés	-	-	1 337	-	-	-	-	1 337	
Enregistrement de subvention à recevoir	-	-	196 007	- -	-	-	-	196 007	
Subvention encaissée	2 197 604	15 574 467	-	-	-	-	-	17 772 071	
Quote part de subvention	-	- 15 273 882	- 586 651	-	-	-	-	- 15 860 533	
Facturation	-	12 152 388	- 295 503	-	-	-	-	11 856 885	
Résultat de la période	-	-	-	3 838 995	-	-	-	3 838 995	
Autres mouvements et fonds EPANI	- 27 109 295	-	27 107 691	-	-	-	-	- 1 604	
<b>Ouverture Exercice : 2023.12</b>	<b>23 659 272</b>	<b>58 322 146</b>	<b>62 705 267</b>	<b>3 838 995</b>	-	-	-	<b>148 525 680</b>	
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	3 838 995	- 3 838 995	-	-	-	-	
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	
Enregistrement de subvention à recevoir	-	60 000	788 130	- -	-	-	-	848 130	
Subvention encaissée	-	19 188 831	-	-	-	-	-	19 188 831	
Quote part de subvention	-	- 13 668 459	- 754 284	-	-	-	-	- 14 422 743	
Facturation	-	2 684 303	-	-	-	-	-	2 684 303	
Résultat de la période	-	-	-	975 838	-	-	-	975 838	
Autres mouvements et fonds EPANI	-	-	2 238 678	-	-	-	-	2 238 678	
<b>Clôture Exercice : 2023.12</b>	<b>23 659 272</b>	<b>66 586 821</b>	<b>68 816 786</b>	<b>975 838</b>	-	-	-	<b>160 038 718</b>	

Pour rappel N-1, la comptabilisation des fonds EPANI est inscrite dans le compte « Report à nouveau » pour 27.1 M€ (instruction du PNSR OPN du 25/01/2023) à la suite de la saisine du PNSR par l'Agent Comptable le 22 décembre 2022 et sa réponse du 15 janvier 2023.

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION

### 2.1. Faits majeurs

#### ⇒ Entrées dans le périmètre de consolidation

Aucune société nouvelle n'est entrée dans le périmètre au cours de l'exercice.

#### ⇒ Sorties du périmètre de consolidation

Aucune société n'est sortie du périmètre de consolidation et aucune modification des intérêts du groupe n'a eu lieu au cours de l'exercice.

#### ⇒ Autres

Néant.

#### ⇒ Plan de relance

Dans le cadre du plan de relance (Programme 362) au titre du volet de rénovation thermique des bâtiments de l'Etat, le CSTB a obtenu la subvention d'État pour un montant de 16,4 M€. Les travaux de rénovation ont été terminés en septembre 2023.

#### ⇒ Subvention exceptionnelle

Le CSTB s'est vu notifié, en décembre 2023, par le ministère de la transition écologique l'attribution de subvention exceptionnelle de 3,8 M€ au titre du dégel de la réserve de précaution. Dans l'attente de précisions sur les conditions d'utilisation et de la détermination des projets concernés par cette subvention exceptionnelle, le montant encaissé en fin d'exercice a été comptabilisé au passif en subvention reçue non affectée. Cette comptabilisation est ainsi sans incidence sur le résultat de l'exercice 2023.

#### ⇒ Contrôle fiscal

L'année 2023 a également été marquée par un contrôle fiscal externe (vérification de comptabilité) réalisé par la DVNI (direction des vérifications nationales et internationales) au titre des exercices clos les 31/12/2020 et 31/12/2021.

Dans le cadre de ce contrôle il a été retenu une méthodologie concernant la détermination de la valeur ajoutée, sous-jacent de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Une des composantes de la valeur ajoutée est notamment constituée de la production immobilisée. Or, selon l'article 1586 sexies I-4 du CGI, le chiffre d'affaires à retenir comprend la production immobilisée, à hauteur des seules charges qui ont concouru à sa formation et qui figurent parmi les charges déductibles.

Par conséquent, la production immobilisée constitutive des charges de personnel et des dotations aux amortissements ne peut être retenue dans le cadre de la valeur ajoutée. En effet, ces charges ne sont pas déduites de la valeur ajoutée conformément aux dispositions de l'article 1586 sexies du CGI.

La production immobilisée correspond à la création d'actifs de recherche.

Elle vise des améliorations tant au niveau de la méthodologie, l'appropriation de connaissances nouvelles, le développement expérimental.

Pa conséquent, elle traduit la capitalisation de connaissances (temps de travail des salariés du CSTB exerçant dans la recherche), sur la base d'un bordereau établi par la DRD (Direction de la recherche et du développement) établi comme suit :

## 1) Décomposition du bordereau du temps de travail

Personnel de recherche	Encadrement	Autres charges
60,6 %	18 %	21,4 %

## 2) Détail des autres charges

Loyers et charges locatives	48 %
Charges logistiques	2 %
Autres prestations internes	5 %
Charges de fonctionnement	29 %
Autres charges	7 %
Dotations aux amortissements et provisions	10 %

Il en découle que les composantes, à déclarer au titre de la production immobilisée, sont constituées par :

i. Les charges externes dans leur intégralité

ii. Les coûts d'environnement à concurrence de 19,26 % ( $21,4 \% \times 90 \%$ ) des charges de personnel, compte tenu de l'exclusion de la quote-part liée aux charges calculées (dotations aux amortissements et provisions)

⇒ **Comptabilisation des cotisations annuelles d'avis technique**

Les cotisations annuelles d'avis techniques sont désormais comptabilisées à l'avancement, soit un avancement retenu pour 100% sur l'année. Cette modalité d'évaluation s'est traduite par un produit supplémentaire pour 0,6 M€.

⇒ **Travaux d'apurement des factures non parvenues**

Les travaux d'apurement des factures non parvenues, menées au cours de l'exercice 2023, ont permis d'identifier un volant correspondant à des dettes prescrites, dont le corollaire est la comptabilisation d'un produit pour 0,4 M€.

## 2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe **CSTB** sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, notamment le règlement ANC 2020-01.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices.

Aucune dérogation aux principes et prescriptions comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 2.3. Modalités de consolidation

### 2.3.1. Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les sociétés dans lesquelles le CSTB détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les sociétés dans lesquelles le CSTB détient une participation directe ou indirecte de 50 % au plus du capital, mais dont le contrôle est conjoint et non exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le CSTB détient une influence notable (participation directe ou indirecte comprise entre 20 % et 50 % du capital) sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

### 2.3.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes annuels consolidés sont arrêtés à la date du 31 décembre 2023.

Toutes les entreprises entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes à cette même date.

### 2.3.3. Informations permettant la comparabilité des comptes

Aucun mouvement de périmètre ne perturbe la comparabilité des comptes consolidés.

### 2.3.4. Retraitement des sociétés étrangères hors zone euro

Néant.

## 2.4. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### ⇒ Application des méthodes préférentielles

Par rapport aux méthodes préférentielles définies par le règlement ANC 2020-01, la position du Groupe est la suivante :

- le Groupe n'est pas concerné par les méthodes préférentielles liées à la comptabilisation des engagements retraites.

### ⇒ Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

#### ⇒ **Changement de méthodes comptables**

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### ⇒ **Modalités de traitement des écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans leur actif net évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés selon qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition actif » ou « écart d'acquisition passif ».

#### ⇒ **Ecart d'évaluation**

Lors de la première consolidation des filiales du groupe, il est procédé dans le délai d'affectation légal à l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiables. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Aucun écart d'évaluation n'est constaté.

#### ⇒ **Production immobilisée**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le CSTB a opté pour l'activation des frais de recherche et développement à l'actif du bilan. Les dépenses activées concernent uniquement la recherche appliquée menée par le CSTB. Le cas échéant, les travaux de recherche fondamentale sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts de développement activés se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

#### ⇒ **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production (main d'œuvre.) ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue.

Les fonds de commerce non identifiables et les frais d'établissement existants dans les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont été retraités pour l'établissement des comptes consolidés.

Seuls les logiciels ont été maintenus à l'actif du bilan consolidé.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Composants :

Structure .....	2 %
Couverture .....	4 %
Menuiserie extérieure .....	4 %
Ascenseur .....	6.67 %
Ravalement-étanchéité .....	5 %
Plomberie, Chauffage, Climatisation .....	5 %
Aménagement extérieur, parking, clôture, portail .....	5 %
Aménagement intérieur, cloisons, faux plafonds .....	6.67 %
Autres installations électriques, informatiques .....	6.67 %
<u>Installations complexes spécialisés (ICS) :</u>	
ICS Batiment.....	2 %
ICS équipements scientifiques .....	5 %
ICS équipements informatiques .....	20 %
ICS outillages .....	14.28 %

Les autres immobilisations sont amorties suivant les méthodes et durée généralement admises en tenant compte des cadences d'utilisation.

⇒ **Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition.

Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

⇒ **Participations, autres titres immobilisés non consolidés**

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition.



Ces titres sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

La société a pris l'option de ne pas activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières concernent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés.

#### ⇒ **Contrats à long terme**

Pour les contrats à long terme, la méthode de l'avancement est utilisée. Le résultat constaté en fin de période correspond à la quote-part de résultat à terminaison acquise en fonction du pourcentage d'avancement des travaux.

Des provisions pour pertes à terminaison sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à fin d'affaire, lesquelles sont évaluées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

#### ⇒ **Stock et travaux en cours**

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks correspondant à des achats en devises sont valorisés au taux de change historique.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute d'inventaire.

#### ⇒ **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée telle que prévue par l'instruction comptable commune MP BOFIP-GCP-22-0014 du 16 décembre 2022 en application du décret GBCP 2012-1246 du 7 novembre 2022.

#### ⇒ **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés par référence au dernier cours de bourse publié et pour les titres non cotés par référence à la valeur liquidative publiée ou à la valeur de réalisation estimée.

#### ⇒ **Disponibilités**

Les disponibilités incluent les liquidités et les dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles sous réserve des comptes bloqués.

### ⇒ Engagements de retraite et prestations assimilées

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'IFC est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance de premier plan.

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

Convention collective : CCN...	Exercice	Exercice précédent
Augmentation annuelle des salaires	2 %	2 %
Taux d'actualisation	4.1 %	3.7 %
Taux de rotation du personnel	6.5 %	6.5 %
Age de départ à la retraite	65 ans cadre et 62-64 ans non cadre	65 ans cadre et 62 ans non cadre
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TH/TF 00-02	TH/TF 00-02
Méthode de calcul retenue	Rétrospective	Rétrospective

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 11 114 K€. Ils sont couverts à hauteur de 9 141 K€.

### ⇒ Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

### ⇒ Emprunts bancaires

La ventilation des emprunts entre taux fixes et taux variables est donnée au paragraphe 4.8.

### ⇒ Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées à la date de notification de la subvention.

La quote-part de subvention d'investissement finançant des immobilisations est réintroduite en produit d'exploitation dans le compte de résultat.

Les subventions d'investissement sont maintenues dans les capitaux propres du groupe compte tenu du caractère récurrent de celles-ci.

### ⇒ Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- ✓ de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,

- ✓ de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- ✓ si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ✓ ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Le groupe CSTB applique la méthode bilancielle avec application de la méthode du report variable selon laquelle les créances ou dettes d'impôt futur sont évaluées au dernier taux d'imposition connu, sans actualisation. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat des exercices sur lesquels ces modifications sont applicables.

Le taux d'impôt retenu à la date de clôture est de 25 %.

Impôts différés actifs :	532 K€
Impôts différés passifs :	Néant
Soit Impôts différés nets :	532 K€

Une intégration fiscale est pratiquée au sein du groupe :

- ✓ Société tête de groupe : CSTB
- ✓ Société fille : CSTB DEVELOPPEMENT  
CERTIVEA  
AERODYNAMIQUE EIFFEL  
BIOGUESS

L'option d'intégration fiscale est exercée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### ⇒ Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

#### ⇒ Opérations intragroupe

Les opérations réciproques réalisées entre les sociétés du périmètre sont neutralisées, tant au niveau du compte de résultat (charges et produits) que du bilan (créances et dettes).

### 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Unités	Ouverture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Clôture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
ACOUSTB	Mise en equivalence	40,00	40,00	Mise en equivalence	40,00	40,00
AERODYNAMIQUE EIFFEL SARL	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
BIOGUESS	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
CERTISOLIS TC SAS	Proportionnelle	50,00	50,00	Proportionnelle	50,00	50,00
CERTIVEA SAS	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
CSTB	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
CSTB DEVELOPPEMENT	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00

⇒ Cas des entités ad hoc

Néant.

## 4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

## 4.1. Ecart d'acquisition

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	414 120	-	-	-	-	-	-	414 120
Amt/dép. écarts d'acquisition	- 414 120	-	-	-	-	-	-	- 414 120
<b>Total Valeur Nette</b>	-	-	-	-	-	-	-	-

## 4.2. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Frais de recherche	556 602	1 603 551	-		-	-	-	-	2 160 153
Concessions, brevets & droits similaires	98 468 748	8 401 730	- 8 877		-	-	-	-	106 861 601
Fonds commercial	30 490	-	-		-	-	-	-	30 490
Immobilisations incorporelles en cours	14 809 820	6 730 647	-		-	-	- 53 687	-	21 486 780
Avances et acomptes s/immo. incorp.	2 303 065	933 281	-		-	-	- 109 828	-	3 126 518
Autres immobilisations incorporelles	3 522 249	285 470	-		-	-	163 515	-	3 971 234
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>119 690 974</b>	<b>17 954 679</b>	<b>- 8 877</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>137 636 776</b>
Amt/Dép. frais de rech.	- 543 253	-	-	- 153 256	-	-	-	-	- 696 509
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	- 84 866 737	-	8 967	- 11 010 558	-	-	- 16 039	-	- 95 884 367
Amt/Dép. autres immos incorp.	- 2 021 534	-	570	- 425 577	-	-	16 039	-	- 2 430 502
<b>Amt/dép. immo. incorporelles</b>	<b>- 87 431 524</b>	<b>-</b>	<b>9 537</b>	<b>- 11 589 391</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>- 99 011 378</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>32 259 450</b>	<b>17 954 679</b>	<b>660</b>	<b>- 11 589 391</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>38 625 398</b>

## 4.3. Immobilisations corporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Terrains	1 356 440	-	-		-	-	-	-	1 356 440
Agencements sur terrains	5 453 963	618 612	-		-	-	-	-	6 072 575
Constructions	92 356 419	6 310 421	- 58 645		-	-	6 072 802	-	104 680 997
Installations tech, matériel & outillage	89 815 890	3 548 605	- 1 544 179		-	-	8 971	-	91 829 287
Autres immobilisations corporelles	11 730 164	1 140 200	- 965 532		-	-	-	-	11 904 832
Immobilisations corporelles en cours	8 971	-	-		-	-	- 8 971	-	-
Avances et acomptes s/immo. corp.	9 217 681	-	-		-	-	- 6 072 802	-	3 144 879
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>209 939 528</b>	<b>11 617 838</b>	<b>- 2 568 355</b>		-	-	-	-	<b>218 989 010</b>
Amt/Dép. Agencements sur terrains	- 3 717 696	-	-	- 203 312	-	-	-	-	- 3 921 008
Amt/Dép. constructions	- 47 092 262	-	58 645	- 2 935 731	-	-	-	-	- 49 969 348
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 70 470 260	-	1 546 772	- 4 878 766	-	-	-	-	- 73 802 254
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 10 136 326	-	950 872	- 576 452	-	-	-	-	- 9 761 906
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 131 416 543</b>	<b>-</b>	<b>2 556 289</b>	<b>- 8 594 261</b>	-	-	-	-	<b>- 137 454 515</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>78 522 985</b>	<b>11 617 838</b>	<b>- 12 067</b>	<b>- 8 594 261</b>	-	-	-	-	<b>81 534 495</b>

## 4.4. Immobilisations financières

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Titres de participation	220 220	-	-	-	-	-	-	-	220 220
Créances rattachées à des part. - courant	48	-	-	-	-	-	-	-	48
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	631 557	3 512	- 31 534	-	-	-	-	-	603 535
<b>Immobilisations financières</b>	<b>851 825</b>	<b>3 512</b>	<b>- 31 534</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>823 803</b>
Dépréciations des titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép autres créances ratt participat. - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dép. immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>851 825</b>	<b>3 512</b>	<b>- 31 534</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>823 803</b>

## ⇒ Titres mis en équivalence

Titres mis en équivalence (en €)	Valeur brute	Contribution aux capitaux propres consolidés	Contribution au résultat consolidé
ACOUSTB	237 341	160 345	183 218
<b>TOTAL</b>	<b>237 341</b>	<b>160 345</b>	<b>183 218</b>



## ⇒ Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est communiquée ci-dessous lorsque le pourcentage de contrôle est supérieur ou égal à 20 %, mais pour des raisons de confidentialité, il n'est pas fait mention de leurs caractéristiques.

Principales sociétés non consolidées	Siège social	N° SIRET
CERWAY MAROC	71 ANGLE BD MED V - CASABLANCA (Maroc)	002202781000075

## 4.5. Amortissements et provisions

	Clôture	Ouverture
Dotations aux amort./dép.immo.	- 5 760 339	- 5 359 197
Dotations aux amorts sur charges à répartir	-	-
Var. nette des dép. actif circulant	- 895 204	- 1 255 667
Var. nette des provisions	- 139 857	2 198 102
<b>Variations nettes des amort. et des dép.</b>	<b>- 6 795 400</b>	<b>- 4 416 762</b>

## 4.6. Stock

	Clôture			Ouverture		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Liaison neutral. profits ig s/ stocks	-	-	-	-	-	-
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	144 075	-	144 075	171 825	-	171 825
Stocks - en-cours de production	-	-	-	-	-	-
Stocks -pdts finis et intermédiaires	222 649	- 10 000	212 649	226 284	- 10 000	216 284
Stocks de marchandises	1 769	-	1 769	386	-	386
<b>Total</b>	<b>368 493</b>	<b>- 10 000</b>	<b>358 493</b>	<b>398 495</b>	<b>- 10 000</b>	<b>388 495</b>

## 4.7. Ventilation des créances par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Créances rattachées à des part. - courant	48	48	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-	-	-	-
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	603 535	-	-	-	-	603 535
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)						
Clients et comptes rattachés	52 213 080	52 213 080	-	-	-	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	172 937	172 937	-	-	-	-
Clients Factor	-	-	-	-	-	-
Factures à établir	-	-	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	5 546	5 546	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS - courant	7 092 537	7 092 537	-	-	-	-
Impôts différés - actif	531 920	531 920	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	415 829	415 829	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	19 556	19 556	-	-	-	-
Autres créances - courant	320 378	320 378	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	1 140 670	1 140 670	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>62 516 035</b>	<b>61 912 500</b>	-	-	-	<b>603 535</b>

## 4.8. Ventilation des dettes par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1 404 859	176 601	723 954	504 304
Dépôts et cautionnement reçus	189 208	-	-	189 208
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	8 439 039	413 204	1 791 722	6 234 113
Intérêts courus sur emprunts - courant	43	43	-	-
Dettes fournisseurs	11 581 090	11 581 090	-	-
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	110 040	110 040	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	16 773 039	16 773 039	-	-
Dettes sociales - courant	11 202 798	11 202 798	-	-
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	8 839 222	8 839 222	-	-
Autres dettes - courant	1 565 798	1 565 798	-	-
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	8 305 955	8 305 955	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-
Concours bancaires (dettes)	50 255	50 255	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>68 461 345</b>	<b>59 018 044</b>	<b>2 515 676</b>	<b>6 927 625</b>

## 4.9. Provision pour risques et charges

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Incidence des changements de méthode comptable	Clôture
Provisions pour litiges - courant	412 529	345 704	- 43 127	-	-	-	-	-	715 106
Autres provisions pour risques - courant	321 052	775 677	- 616 351	-	-	-	-	-	480 378
<b>Provisions pour risques</b>	<b>733 581</b>	<b>1 121 381</b>	<b>- 659 478</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 195 484</b>
Autres provisions pour charges - courant	5 527 202	1 131 804	- 1 468 848	-	-	-	-	-	5 190 158
<b>Provisions pour charges</b>	<b>5 527 202</b>	<b>1 131 804</b>	<b>- 1 468 848</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 190 158</b>

## 4.10. Impôts différés

## ⇒ Variation des impôts différés

	Ouverture	Variation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	892 880	- 360 960	-	-	-	531 920
Impôts différés - passif	-	-	-	-	-	-
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>892 880</b>	<b>- 360 960</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>531 920</b>
<b>Ventilation de l'impôt différé par nature</b>						
Données de liasse	-	-	-	-	-	-
Données de liasse - correction	-	-	-	-	-	-
Retraitement local - ID	-	-	-	-	-	-
ID / différences temporaires	339 755	- 123 454	-	-	-	216 301
ID / Autres retraitements.	-	-	-	-	-	-
ID / Autres retraitements (automatique)	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des dép. et prov. internes	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des résultats internes	-	-	-	-	-	-
Activation de reports déficitaires	553 125	- 237 506	-	-	-	315 619
Limitation des impôts différés	-	-	-	-	-	-
Impôts différés sur participations consolidées	-	-	-	-	-	-
ID sur écart d'évaluation 100%	-	-	-	-	-	-
ID/ autres retraitements IFRS	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitements frais Recherche & Développement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
ID / Reclassement des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annul. des écarts de conv. & prov. de change	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement des engagements de retraite	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation du résultat sur changements comptables	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	-	-	-	-	-	-
ID/ Retraitement des instruments financiers hybrides	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. paiements en actions	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. juste valeur instrum. financiers	-	-	-	-	-	-
<b>Solde net d'impôt différé par nature</b>	<b>892 880</b>	<b>- 360 960</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>531 920</b>

## ⇒ Preuve d'impôt

Preuve d'impôt (en €)	N	N-1
Résultat consolidé avant impôt	1 466 526	4 895 441
Charge théorique de l'impôt	366 632	1 223 860
Impact de l'imposition permanente	66 832	-815
Retraitement de consolidation	303 614	2 717
Déficits non activés	0	22 536
Crédits d'impôts	-63 173	-89 945
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>673 905</b>	<b>1 158 353</b>

## 4.11. Emprunts et dettes financières

	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1 581 238	-	- 176 379	-	-	-	1 404 859
Dépôts et cautionnement reçus	176 723	12 485	-	-	-	-	189 208
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	8 759 171	-	- 320 132	-	-	-	8 439 039
Intérêts courus sur emprunts - courant	49	43	- 49	-	-	-	43
<b>Dettes financières MLT</b>	<b>10 517 180</b>	<b>12 528</b>	<b>- 496 559</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 033 149</b>
Dont location-financement	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires (dettes)	48 623	1 633	-	-	-	-	50 255
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dettes financières CT</b>	<b>48 623</b>	<b>1 633</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 255</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>10 565 803</b>	<b>14 160</b>	<b>- 496 559</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 083 404</b>

## 4.12. Valeurs mobilières de placement

En €	Clôture	Ouverture
Valeur brute	2 070 056	2 026 691
Dépréciation		
<b>Valeur nette</b>	<b>2 070 056</b>	<b>2 026 691</b>
Valeur de marché	2 070 056	2 026 691



## 5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

## 5.1. Chiffre d'affaires

	Clôture	Ouverture
Production vendue de services	107 118 655	101 028 284
Ventes de marchandises	942	1 603
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>107 119 597</b>	<b>101 029 887</b>

## 5.2. Détail des autres produits d'exploitation et autres charges d'exploitation

	Clôture	Ouverture
Autres produits	1 860 063	1 379 012
Production stockée	- 2 253	- 110 228
Subventions d'exploitation	322 289	361 439
Production immobilisée	14 618 070	14 806 935
Transferts de charges d'exploitation	15 374	229 310
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>16 813 542</b>	<b>16 666 467</b>
Autres charges	- 4 434 635	- 4 712 516
Pertes de change sur dettes et créances commerciales	- 1 904	-
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>- 4 436 539</b>	<b>- 4 712 516</b>

## 5.3. Détail des achats consommés et charges externes

	Clôture	Ouverture
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	- 168 328	- 174 789
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	- 27 510	- 2 532
Variation stocks de marchandises	-	-
Achat d'études	- 6 000 018	- 6 600 181
Autres achats	- 883 103	- 835 106
Achats non stockés de matières et fournitures	- 5 080 860	- 3 803 185
Achats de marchandises	- 2 178	- 973
Sous-traitance générale	- 89 470	- 50 706
Redevances de crédit-bail	-	-
Locations et charges locatives	- 2 056 498	- 1 711 407
Entretiens et réparations	- 3 329 085	- 2 940 024
Primes d'assurance	- 350 209	- 522 015
Etudes et recherches	- 80 487	- 150 964
Divers	- 488 707	- 536 148
Personnel mis à disposition	- 384 356	- 507 861
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	- 824 223	- 1 122 925
Publicités	- 767 526	- 709 219
Transports	- 227 445	- 322 530
Déplacements, missions	- 3 800 439	- 2 443 897
Frais postaux	- 301 917	- 341 174
Services bancaires	- 25 357	- 26 643
Services bancaires et assimilés	-	-
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-	-
Autres charges externes	- 6 375 199	- 5 541 850
<b>Total Achats consommés et charges externes</b>	<b>- 31 262 911</b>	<b>- 28 344 125</b>

## 5.4. Détail des charges de personnel

	Clôture	Ouverture
Rémunérations du personnel	- 53 690 572	- 50 145 919
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	- 20 713 287	- 19 233 132
Autres charges de personnel (dont intéressement)	- 1 349 465	- 1 428 685
Participation des salariés	-	-
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>- 75 753 323</b>	<b>- 70 807 735</b>

## 5.5. Variation nette des amortissements et dépréciations

	Clôture	Ouverture
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	10 000	10 000
Dot./Prov. engagements de retraite	-	-
Rep./Prov. engagements de retraite	-	-
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	- 11 549 954	- 13 200 468
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	- 8 633 128	- 8 019 262
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	-	-
Dot. aux prov. d'exploitation	- 2 253 183	- 2 819 630
Dot./dép des stocks MP et marchandises	- 10 000	- 10 000
Dot./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Dot./dép. des actifs circulants	- 2 029 038	- 2 667 129
Rep./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Rep./provisions d'exploitation	2 113 326	5 017 732
Rep./dép. des créances (actif circulant)	1 133 834	1 411 462
Rep./Amt. & dép. immo. corporelles	14 422 743	15 860 533
<b>Total Dotations et reprises amort. &amp; prov. d'exploitation</b>	<b>- 6 795 400</b>	<b>- 4 416 762</b>

## 5.6. Détail du résultat financier

	Clôture	Ouverture
Revenus des équivalents de trésorerie	-	-
Charges d'intérêts sur emprunt	- 284 405	- 311 873
Liaison élim. intercos résultat - fin.	-	-
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 439	- 3 944
Pertes de change sur autres dettes et créances - Non réalisées	-	-
Autres charges financières	9 206	- 11 299
Dot. aux prov. financières	-	-
Dot./dép des actifs financiers	-	-
Dividendes	43 000	-
Dividendes - Rubrique d'élimination	-	-
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	-	-
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	1 931	654
Gains de change sur autres dettes et créances - Non réalisés	-	-
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	-	-
Variation de juste valeur (produit)	-	-
Autres produits financiers	110 269	7 307
Produits de fusion		
Rep./ provisions financières		
Rep./dép. des actifs financiers	-	-
<b>Total Résultat financier</b>	<b>- 122 342</b>	<b>- 319 155</b>

## 5.7. Résultat exceptionnel

	Clôture	Ouverture
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	992	7 478
VNC des titres conso cédés	-	-
Produits de cession de titres (conso.)	-	-
Charges excep. s/ exercices antérieurs	- 17 219	-
VNC des immo. incorp. cédées	-	- 15 759
VNC des immo. corp. cédées	-	-
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	42	238
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dot. aux prov. exceptionnelles	-	-
Dot. excep. dép. immo. (impairment)	-	-
Produits excep. s/ exercices antérieurs	77 118	6 770
Produits de cession d'immo. corp.	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-
Autres reprises exceptionnelles	-	-
Rep. sur provisions réglementées	-	-
VNC des titres cédés	-	-
Produits de cession de titres	-	-
<b>Total Résultat exceptionnel</b>	<b>60 933</b>	<b>- 1 273</b>

## 5.8. Impôt sur les bénéfices

	Clôture	Ouverture
Impôts différés	- 360 960	- 529 315
Impôt exigible	- 312 945	- 629 037
<b>Total Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 673 905</b>	<b>- 1 158 351</b>

## 6. HONORAIRE DES CAC

	Ouverture	Clôture	Honoraires facturés au titre du contrôle légal	Honoraires à des prestations mentionnées au §II de l'article L. 822-11.
<b>Honoraires des CAC</b>	<b>70 261</b>	<b>109 410</b>	<b>109 410</b>	<b>-</b>

## 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Les fonds EPANI :

Le boni de liquidation de l'EPANI (Etablissement Public d'Aménagement Nord-Isère) a été octroyé au CSTB. Au 31 décembre 2023 il reste à percevoir par le CSTB 2 007 K€.

## 8. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

### 8.1. Effectif moyen

	Clôture	Ouverture
Cadres	731	710
Agents de maîtrise et techniciens	309	308
Employés	17	19
Ouvriers	-	-
Personnel mis à la disposition de l'ent.	-	-
<b>Effectif</b>	<b>1 057</b>	<b>1 037</b>

### 8.2. Informations sectorielles

Le chiffre d'affaires est intégralement réalisé en France.

### 8.3. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

### 8.4. Informations concernant les dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, la rémunération allouée aux dirigeants à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées ne sera pas communiquée dans cette annexe.

Aucun engagement en matière de pension et indemnités assimilées n'est attribué aux membres et anciens membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Aucune avance ou crédit n'est accordé aux membres des organes susvisés par l'entreprise consolidante et par les entreprises placées sous son contrôle.

### 8.5. Transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.